MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la dixième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 13 novembre 2017, à 20 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Isabelle Hébert	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Directrice générale
	Mme	Geneviève Bureau	Adjointe administrative
Est absent :	M.	Éric Delage	Conseiller

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

5. Rapport de l'inspecteur

6. Période de questions

7. Administration
   - a) Dépôt à terme
   - b) Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts (SM-70)
   - c) Discours du maire
   - d) Établissement du calendrier 2018 des séances du conseil
   - e) Nomination des charges des conseillers
     - 1- Maire suppléant
     - 2- Délégué à la M.R.C. les Maskoutains
     - 3- Délégué à la R.A.R.C.
     - 4- Délégués à la R.I.A.M.
     - 5- Délégués (2) à l'entente intermunicipale pour la protection des incendies
     - 6- Délégué à la sécurité publique
     - 7- Délégué à l'entente avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
     - 8- Délégué aux loisirs (O.T.J. St-Bernard inc.)
     - 9- Délégué à la bibliothèque et au centre internet
     - 10- Délégué au comité de développement
     - 11- Délégué à la famille et aux aînés et RAQF
     - 12- Responsable des questions patrimoniales
   - f) Projets de plan et règlements d'urbanisme- Assemblée publique de consultation – Changement de date
   - g) Avis de motion et présentation de projet de règlement 2017-17 établissant les taux de taxes et les tarifs pour 2018
   - h) Indexation des salaires des élus et des employés pour 2018
   - i) Conditions de travail 2018 des employés (D.G., adjointe administrative, coordonnatrice en loisir et inspecteur municipal)
     - Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe
     - Conditions de travail 2018 des employés municipaux
   - j) Photographie du conseil – Mandat
   - k) Formation obligatoire des élus sur l'éthique
   - l) Entente de services relative au contrôle animalier – Fondation Caramel – Résiliation
   - m) Entente de services relative au contrôle animalier – Approbation
   - n) Politique d'utilisation des médias sociaux - Adoption
   - o) Entente de location de l'église
   - p) Achat de vêtements pour l'inspecteur municipal
   - q) Entente relative à la désincarcération – Achat des équipements
   - r) Renouvellement du contrat d'assurance municipale
   - s) Modification de la *Politique pour souligner des évènements spéciaux*

8. R.A.R.C.
   a) Procès-verbal de la R.A.R.C.

9. Transport
   a) Déclaration d'intérêt – Campagne d'affichage sur la sécurité routière – UPA des Maskoutains Nord-Est et de la Vallée maskoutaine

10. Hygiène du milieu
   a) Procès-verbal de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
   b) Procès-verbaux de la M.R.C.
   c) Avis d'infraction – Réalisation des travaux – Installations septiques
   d) Achat de bacs roulants

11. Loisirs et culture
   a) OTJ St-Bernard – Dépôt des revenus et dépenses des mois de septembre et octobre 2017
   b) OTJ St-Bernard – Procès-verbal d'octobre 2017
   c) OTJ St-Bernard – Déboursement de la subvention pour la Fête de Noël
   d) Construction d'une cabane des joueurs à la patinoire – Transfert de la charge à l'O.T.J. St-Bernard Inc.
   e) Demandes de subvention 2018- Club FADOQ de St-Bernard / Maison des Jeunes / SPV / OTJ St-Bernard

12. Autres sujets
   a) Proclamation – Journée mondiale de l'enfance – 20 novembre
   b) Municipalité alliée contre la violence conjugale – Achat d'un drapeau
   c) Priorités d'action / SQ
   d) Demande de don – Croix-Rouge canadienne
   e) Proclamation - Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate *Nœudvembre* – 19 novembre

13. Correspondance

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants. Elle souhaite la bienvenue à Mme Isabelle Hébert, nouvellement élue, et aux autres membres du conseil pour cette première séance ordinaire de ce nouveau mandat de quatre ans.

2. Adoption de l'ordre du jour

2017.11.01 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.

3. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017

2017.11.02 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 octobre 2017 ont été déposés au conseil.

Bilan au 31 octobre 2017

Solde au compte fonds d'administration	95 184,23 $
Part de qualification	5,00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	295 226,61 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	69 797,23 $
Grand total	**460 213,07 $**
Marge de crédit pour le réseau d'égout au 1er septembre 2017	41 422,56 $
Déboursement de la marge de crédit	– $
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	**41 422,56 $**
Subvention TECQ à recevoir	(78 847,00)$
Montant disponible	**(37 424,44)$**
Emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	2 934 800,00 $
Subvention FCCQ-Provincial inclus aux Prêts 1 et 2 remboursée sur 10 ans	(1 657 500,00)$
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout - Part municipalité	**1 277 300,00 $**

Remboursement de la dette au 31 octobre 2017

Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout incluant part FCCQ remb.sur 10 ans	2 473 900,00 $
Remboursement du capital	– $
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**2 473 900,00 $**

2017.11.03 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier d'octobre et d'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de novembre 2017 tel que soumis pour un montant total de 53 067,04 $;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport de *Gestim inc.* ainsi que le rapport des permis émis en octobre 2017 ont été remis à chacun des membres du conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal, fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.

La garantie de la sonde de gel, remplacée pour une troisième fois à l'usine de traitement des eaux usées, est remise en question par Contrôle AC. Une lettre recommandée leur a été envoyée, de même qu'une copie conforme à Véolia et WSP. L'inspecteur est en discussion avec Véolia et WSP sur les solutions possibles aux problèmes d'humidité et de H_2S qui corrodent la sonde faite de cuivre. La Municipalité refuse d'accepter le retrait de la garantie.

La cabane des joueurs est terminée, à part la porte d'entrée des pointeurs qui n'est pas encore installée. L'inspecteur recherche un matériel afin de recouvrir le plancher de béton pour rendre la surface convenable aux lames de patins. Le matériel devra être antidérapant et résistant. Deux choix sont proposés et seront étudiés : le tapis à vache et la toile de convoyeur.

Pour faire suite au Plan d'action de la Politique de la famille, le conseil demande à l'inspecteur s'il peut fabriquer deux supports à vélo semblable au « choix 1 » qui a été présenté. M. Léveillé répond qu'il reste assez de fer en inventaire pour en fabriquer deux et qu'il le fera durant l'hiver.

* Madame Marie Eve Leduc, conseillère, arrive à 20 h 30

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration
a) Dépôt à terme

2017.11.04 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 20 000 $ du compte Avantage Entreprise au dépôt à terme.

b) Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts (SM-70)

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été remises à la directrice générale, tel que requis par la loi.

c) Discours du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 ;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2017 ;
3. Les orientations du budget 2018.

---

1) LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2016 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Revenus 2016	1 259 627 $
Dépenses 2016	(1 052 901 $)
Activités d'investissement	(6 378 $)
Remboursement de la dette	(21 894 $)
Excédent non affecté	20 000 $
Remboursement du fonds de roulement	(2 584 $)
Excédent de fonctionnement	**195 870 $**

Notre excédent de fonctionnement au 31 décembre 2015 s'élevait à 361 770 $ à ce montant s'ajoute l'excédent de fonctionnement de 2016 de 195 870 $ moins les affectations aux activités de fonctionnement et d'investissement de 79 495 $ totalisant au 31 décembre 2016 la somme de 478 145 $.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

Les indications pour 2017 sont :	Budget 2017	1 362 636 $
	Recettes au 31 octobre 2017	1 436 110 $
	Dépenses au 31 octobre 2017	1 260 606 $

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Le Conseil a résolu de retirer du surplus accumulé non affecté un montant total de 65 452,46 $ pour les travaux et achats suivants :

- Fermeture du fossé des loisirs (35 000 $)
- Travaux de réfection des rues Claing et Gagné et du 4e Rang (15 000 $)
- Rénovation du bureau municipal et de la bibliothèque (10 255,58 $)
- Achat d'un souffleur pour le tracteur (5 196,88 $)

Un montant de 5 166 $ a été emprunté au fonds de roulement pour l'achat d'un afficheur de vitesse qui devra être remboursé sur trois (3) ans à raison de 1 722 $ par année à compter du 6 juin 2018.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent tout de même d'anticiper un léger surplus pour l'exercice en cours.

***Liste des contrats de plus de 25 000 $ conclus en 2017* (en date du 31 octobre 2017) :**

Excavation Michel Lemay inc. Déneigement, transport et achat d'abrasifs	73 474,44 $
Excavation JD Égout pluvial des Loisirs	15 394,56 $

Point d'eau rang Fleury	6 671,81 $
Réparation d'urgence ponceau rang Fleury	12 945,17 $
Travaux divers (empierrement, excavation)	8 094,45 $
Allen Entrepreneur général	
Usine de traitement des eaux usées (paiement final)	33 000,37 $
Pavage Maska	
Réfection des rues Claing, Gagné et 4e Rang	95 848,46 $

Projets d'immobilisations réalisés en 2017 (dépenses nettes) :

Égout pluvial du terrain des Loisirs	35 294,01 $
Afficheur de vitesse	5 165,38 $
Rénovation de la bibliothèque	7 055,85 $
Rénovation du bureau municipal, achat de mobilier de bureau et d'un ordinateur	3 199,73 $
Réfection des rues Claing, Gagné et 4e Rang	87 522,42 $
Coffre à outils pour le camion de la voirie	1 527,90 $

Réseau d'assainissement des eaux usées – zone urbaine

Voici le résultat des revenus et dépenses de ce projet en date du 31 octobre 2017.

Dépenses	5 570 321,46 $
Remboursement des taxes	(361 779,52 $)
Subvention TECQ	(653 317,00 $)
Subvention FCCQ	(3 315 000,00 $)
Dette pour le réseau d'égout	1 240 224,94 $

2. Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le conseil, selon le Règlement 2000-08. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	
Rémunération et allocation de dépenses du maire	8 035,20 $/an
MRC des Maskoutains (préfet)	28 163,52 $/an
Présidente de la Commission du patrimoine et du CDEE	883,08 $/an
R.A.R.C.	96,12 $/réunion
M. Mario Jussaume	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 $/an
Délégué à la MRC les Maskoutains	8 383,44 $/an
Délégué substitut à la Régie des déchets	98,46 $/réunion
Mme Marie Eve Leduc	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 $/an
Délégué à la R.A.R.C.	96,12 $/réunion
M. Éric Delage	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 $/an
Mme Emmanuelle Bagg	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 $/an
M. Guy Robert	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 $/an
Délégué à la Régie des déchets	98,46 $/réunion
Mme Josée Mathieu	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 060,30 $/an
(fin de mandat le 5 octobre 2017)	
Mme Isabelle Hébert	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	618,10 $/an
(début de mandat le 6 octobre 2017)	

3) LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2018

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2018 sera le troisième exercice du rôle triennal d'évaluation. L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à de 138 390 100 $ comparativement à 134 395 500 $ en 2017.

Le rôle d'évaluation est disponible pour consultation durant les heures régulières du bureau.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 $ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2018.

Projets d'immobilisations pour 2018

En 2018, nous prévoyons effectuer les travaux de voirie suivants, tout dépendant des subventions reçues :

- Prolongement du réseau d'égout sur la rue de l'École
- Réfection d'un ponceau sur la rue Claing
- Parcours santé (sentier pédestre)

Taux de taxation pour 2018

Nous nous attaquerons bientôt à la préparation du budget pour 2018. Malgré certaines dépenses qui subiront une hausse, nous ferons tous les efforts nécessaires pour ne pas trop augmenter la charge fiscale des contribuables.

Nonobstant ce qui précède, nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2018 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous invite à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent, sauf exceptions, tous les premiers lundis du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la Municipalité et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, Maire

Le discours de Madame la Maire est déposé aux membres du conseil et sera publié dans le journal municipal de novembre 2017.

d) Établissement du calendrier 2018 des séances du conseil

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.11.05 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débuteront à 20 h :

8 janvier	Aucune réunion en juillet
5 février	6 août
5 mars	4 septembre (3 : fête du Travail)
3 avril (2 : lundi de Pâques)	1er octobre
7 mai	5 novembre
4 juin	3 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

e) Nomination des charges des conseillers

1- Maire suppléant

2017.11.06 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que M. Mario Jussaume soit nommé maire suppléant.

Monsieur Jussaume accepte.

2- Délégué à la M.R.C. les Maskoutains

2017.11.07 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le maire suppléant, M. Mario Jussaume soit nommé délégué pour siéger au conseil de la MRC les Maskoutains.

Monsieur Jussaume accepte.

3- Délégué à la R.A.R.C.

2017.11.08 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Marie Eve Leduc soit nommée déléguée pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (R.A.R.C.).

Madame Leduc accepte.

4- Délégués à la R.I.A.M.

2017.11.09 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que M. Guy Robert soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (R.I.A.M.) et que M. Mario Jussaume soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Robert.

Messieurs Robert et Jussaume acceptent.

5. Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie

2017.11.10 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Francine Morin, M. Guy Robert et M. Éric Delage soient nommés délégués pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

Madame Morin et monsieur Robert acceptent. Monsieur Delage, absent, avait transmis son intérêt à la directrice générale avant la réunion.

6. Délégué à la sécurité publique

2017.11.11 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Emmanuelle Bagg soit nommée déléguée pour siéger au comité de sécurité publique.

Madame Bagg accepte.

7- Délégué à l'entente avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

2017.11.12 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que M. Éric Delage soit nommé délégué pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Monsieur Delage, absent, avait transmis son intérêt à la directrice générale avant la réunion.

8- Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard Inc.)

2017.11.13 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Emmanuelle Bagg soit nommée déléguée pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard inc. et que M. Guy Robert soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Mme Bagg.

Madame Bagg et monsieur Robert acceptent.

9- Délégué au centre Internet et à la bibliothèque

2017.11.14 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Marie Eve Leduc soit nommée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre Internet

Madame Leduc accepte.

10- Délégués au comité de développement

2017.11.15 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Emmanuelle Bagg, Mme Isabelle Hébert et M. Guy Robert soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

Monsieur Robert ainsi que mesdames Bagg et Hébert acceptent.

11- Délégués à la famille et aux aînés

2017.11.16 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que mesdames Emmanuelle Bagg, Marie Eve Leduc et Isabelle Hébert soient nommées déléguées responsables des questions familiales et des aînés ;

QUE Mme Emmanuelle Bagg soit nommée responsable des questions en matière des aînés et de la famille (RQAF) auprès de la MRC des Maskoutains pour représenter le conseil et veiller, en son nom, au bon cheminement du développement et du suivi des politiques de la famille et des aînés sur le territoire de la municipalité.

Mesdames Bagg, Leduc et Hébert acceptent.

12- Responsable des questions patrimoniales

2017.11.17 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que M. Guy Robert soit nommé à titre de responsable des dossiers patrimoniaux pour la Municipalité auprès de la MRC des Maskoutains.

f) Projets de plan et de règlement d'urbanisme – Assemblée publique de consultation – Changement de date

CONSIDÉRANT que monsieur Réal Campeau, urbaniste de la MRC des Maskoutains, demande d'apporter des corrections aux projets de règlement d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

2017.11.18 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présent de reporter la tenue de l'assemblée publique de consultation à une date ultérieure afin de corriger les projets de règlement d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville selon les recommandations de l'urbaniste de la MRC des Maskoutains.

g) Avis de motion et présentation de projet de règlement 2017-17 établissant les taux de taxes et les tarifs pour 2018

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Jussaume, qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption le Règlement 2017-17 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les

conditions de leur perception pour l'exercice financier 2018. Un projet de règlement est présenté séance tenante par M. Mario Jussaume.

h) Indexation des salaires des élus et des employés pour 2018

2017.11.19 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'indexer pour l'exercice financier 2018, le salaire des élus de 5 % tel que stipulé à l'article 4 du Règlement 2000-08 et d'indexer de 2% le salaire des employés.

i) Conditions de travail 2018 des employés (D.G., adjointe administrative, coordonnatrice en loisir et inspecteur municipal)

Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe

CONSIDÉRANT que le conseil peut nommer un secrétaire-trésorier adjoint qui pourra exercer tous les devoirs de la charge de secrétaire-trésorier, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et sous les mêmes obligations et pénalités (C.M.Q. art. 184) :

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier adjoint est d'office le directeur général adjoint (C.M.Q. art. 213.3) ;

CONSIDÉRANT qu'au cas de vacance dans la charge de secrétaire-trésorier, le secrétaire-trésorier adjoint doit exercer les devoirs de cette charge jusqu'à ce que la vacance soit remplie ;

2017.11.20 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de nommer Mme Geneviève Bureau au poste de secrétaire-trésorière adjointe.

Conditions de travail 2018 des employés municipaux

2017.17.21 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'apporter les modifications aux conditions de travail de la directrice générale, de la secrétaire-trésorière adjointe, de la coordonnatrice en loisir et de l'inspecteur municipal tel qu'entendu.

j) Photographie du conseil - Mandat

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite souligner le début d'un mandat de quatre années par la réalisation d'une mosaïque de photos ;

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues ;

2017.11.22 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de mandater les Studios François Larivière, soit le plus bas soumissionnaire, pour la prise de photo individuelle des sept membres du conseil et de la directrice générale ainsi que la réalisation d'une mosaïque de ces photos selon les termes de sa proposition du 16 octobre 2017 pour un montant de 330 $ plus les taxes applicables.

Les membres du conseil souhaitent approuver les retouches s'il y en a.

k) Formation obligatoire des élus sur l'éthique

CONSIDÉRANT que l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit que tout membre du conseil d'une municipalité qui n'a pas déjà participé à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit, dans les six (6) mois du début de son mandat, participer à une telle formation ;

2017.11.23 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'inscrire la conseillère Isabelle Hébert à la formation sur l'éthique qui se tiendra à Saint-Denis-sur-Richelieu le 13 janvier 2018, de payer les frais d'inscription à la FQM au montant de 245 $ plus les taxes applicables et de rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

l) Entente de services relative au contrôle animalier – Fondation Caramel – Résiliation

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a une entente relative au contrôle animalier d'une durée de cinq (5) ans avec *La Fondation Caramel* depuis le 2 septembre 2014 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est insatisfaite du service de *La Fondation Caramel* ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait parvenir une lettre recommandée à *La Fondation Caramel* afin de l'aviser de cette insatisfaction et lui donner 72 heures pour se conformer selon les termes de l'entente (article 12) ;

CONSIDÉRANT que *La Fondation Caramel* n'a pas rempli toutes les demandes de la Municipalité dans le délai imparti ;

2017.11.24 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mettre fin à l'entente de services relative au contrôle animalier avec *La Fondation Caramel* en date du 31 décembre 2017.

m) Entente de services relative au contrôle animalier – Mandat à la S.P.A.D.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une offre de services de la *Société préventive de la cruauté envers les animaux du district électoral de Drummondville* (S.P.A.D.) pour une durée de trois (3) ans ;

2017.11.25 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de confier le mandat du contrôle animalier à la S.P.A.D. dès le 1er janvier 2018, pour une période de trois ans, selon les termes de l'entente proposée pour une somme de 2,35 $ plus taxes par habitant ;

DE MANDATER également la S.P.A.D. pour effectuer la vente des licences des chiens sur le territoire de la municipalité au coût de 20 $ chacune ;

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'entente de service pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

n) Politique d'utilisation des médias sociaux - Adoption

CONSIDÉRANT que les médias sociaux constituent une vitrine informative, rapide et efficace, qui permet d'étendre la portée des actions de communication en rejoignant directement les citoyens dans leurs habitudes de consommation de l'information ;

CONSIDÉRANT l'importance d'encadrer et réguler l'utilisation de la page Facebook et de tout autre média social qui pourrait être administré par la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'une Politique d'utilisation des médias sociaux vise à encadrer et guider l'utilisation des médias sociaux et à encourager de bonnes pratiques, tant pour le personnel de la Municipalité que pour le public, afin de maintenir un contenu de qualité, pertinent et homogène pour ses citoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.17.26 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter la *Politique d'utilisation des médias sociaux* telle que présentée.

o) Entente de location de l'église – Modifications

Reporté à une prochaine séance afin d'étudier l'entente et de discuter avec la Fabrique.

p) Achat de vêtements pour l'inspecteur municipal

2017.11.27 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de prévoir une somme de 400$ au budget 2018 pour l'achat de vêtements identifiés au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, remboursable sur preuve d'achat ;

QUE ce montant soit révisé annuellement lors de la préparation du budget et selon les besoins de l'inspecteur municipal.

q) Entente relative à la désincarcération – Achat des équipements

Proposition rejetée par les chefs pompiers qui souhaitent des équipements neufs et garantis. Une rencontre est prévue la semaine prochaine.

r) Renouvellement du contrat d'assurance municipale

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) arrive à échéance le 31 décembre 2017 ;

2017.11.28 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de renouveler le contrat d'assurance municipale auprès de la MMQ (police no MMQP-03-054115.13) pour la période allant du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018 tel que proposé pour une somme de 19 322 $.

s) Modification de la Politique pour souligner des évènements spéciaux

2017.11.29 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de préciser la *Politique pour souligner des évènements spéciaux* en y ajoutant que, pour les employés de la Municipalité, les années de services reconnues devront avoir été effectuées à temps complet.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal d'octobre de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (RARC) a été remis aux membres du conseil.

9. Transport

a) Déclaration d'intérêt – Campagne d'affichage sur la sécurité routière – UPA des Maskoutains nord-est et de la Vallée maskoutaine

CONSIDÉRANT la demande des syndicats de l'UPA des Maskoutains nord-est et de la Vallée maskoutaine de connaître les municipalités intéressées à participer à une campagne d'affichage sur la sécurité routière qui se tiendrait au printemps et à l'automne de chaque année ;

CONSIDÉRANT que l'affichage indiquant la présence potentielle de machinerie agricole sur les routes pouvant mener à des accidents est jugé insuffisant, puisque les automobilistes ne voient pas toujours de loin la machinerie agricole, notamment en raison de la configuration des routes ;

CONSIDÉRANT que la machinerie agricole est de plus en plus imposante, ce qui occasionne des problématiques de visibilité, mais aussi un risque accru pour les utilisateurs de la route, notamment lors de dépassements ;

CONSIDÉRANT que les syndicats de base de l'UPA de la Montérégie fourniront les affiches et que chaque municipalité aura la responsabilité de procéder à l'installation des panneaux d'affichage temporaires aux extrémités de leur municipalité, au printemps et à l'automne, sur les chemins publics dont l'entretien est à leur charge au sens du paragraphe 6 de l'article 4 du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2) ou bien sur des terrains appartenant à des tiers en ayant obtenu leur autorisation au préalable ;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains demande aux municipalités intéressées à déclarer leur intérêt à participer à la campagne d'affichage sur la sécurité routière des syndicats de base de l'UPA de la Montérégie ;

2017.11.30 Sur la proposition de Isabelle Hébert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de déclarer l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à participer à la campagne d'affichage sur la sécurité routière des syndicats de base de l'UPA de la Montérégie qui aurait lieu chaque printemps et automne sur les chemins publics dont l'entretien est à sa charge au sens du paragraphe 6 de l'article 4 du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2) ou bien sur des

terrains appartenant à des tiers en ayant obtenu leur autorisation au préalable, et ce, avant la fin janvier 2018.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Le procès-verbal de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a été remis aux membres du conseil.

b) Procès-verbal de la MRC

La directrice générale n'a pas reçu les procès-verbaux du mois de septembre de la MRC des Maskoutains.

c) Avis d'infraction – Réalisation des travaux – Installations septiques

Des rencontres auront lieu avec les propriétaires visés. La décision sera prise en fonction de ces rencontres.

d) Achat de bacs roulants

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

ATTENDU les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

ATTENDU que, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

ATTENDU que la Régie a fixé au 11 décembre 2017 la date limite à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

ATTENDU l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

ATTENDU que la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

ATTENDU les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

2017.11.31 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous;

BACS VERT (MATIÈRES RECYCLABLES)	**BACS AÉRÉS BRUN (MATIÈRES ORGANIQUES)**	**BACS GRIS (RÉSIDUS DOMESTIQUES)**	
360 LITRES	**240 LITRES**	**240 LITRES**	**360 LITRES**
10	5	10	0

D'ACHETER deux (2) ensembles de roues pour remplacer celles de bacs endommagés ;

DE DÉLÉGUER à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat ;

DE CONCLURE avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Pour les bacs gris, le fournisseur retenu devra facturer individuellement chaque municipalité en fonction du nombre de bacs demandés;
- Pour les bacs bruns et les bacs verts, le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant **349, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville;**

D'AUTORISER le maire, Mme Francine Morin, et la directrice générale, Mme Sylvie Chaput, à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la Municipalité.

11. Loisirs et culture

a) OTJ St-Bernard – Dépôt des revenus et dépenses des mois de septembre et d'octobre 2017

Les conciliations bancaires de septembre et octobre 2017 de l'O.T.J. St-Bernard inc. sont remises aux membres du conseil.

Conciliation bancaire de septembre 2017

Solde au compte 1er septembre 2017	33 287,95 $
Revenus	443,50 $
Dépenses	(4 186,75 $)
Solde au compte au 30 septembre 2017	29 544,70 $
Chèques en circulation	(1 388,16 $)
Montant disponible	28 156,54 $

Conciliation bancaire d'octobre 2017

Solde au compte 1er octobre 2017	29 544,70 $
Revenus	2 339,10 $
Dépenses	(9 661,68 $)
Solde au compte au 31 octobre 2017	22 222,12 $
Chèques en circulation	(1 260,00 $)
Montant disponible	20 962,12 $

b) OTJ St-Bernard – Procès-verbal d'octobre 2017

Le procès-verbal de la réunion du mois d'octobre de l'O.T.J. St-Bernard a été remis aux membres du conseil. Il y est fait mention que l'assemblée générale est reportée au mardi 12 décembre 2017.

c) OTJ St-Bernard – Déboursement de la subvention pour la Fête de Noël

2017.11.32 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de débourser la subvention annuelle prévue au budget pour la Fête de Noël au montant de 2 000 $.

d) Construction d'une cabane des joueurs à la patinoire – Transfert de la charge à l'O.T.J. St-Bernard Inc.

CONSIDÉRANT la résolution de la Municipalité 2017.09.21 adoptée lors de la séance du 5 septembre 2017 qui octroie les travaux de construction de la cabane des joueurs à l'entrepreneur *Rénov'à'neuf* ;

CONSIDÉRANT que l'O.T.J. St-Bernard Inc. a émis à la Municipalité le désir d'être responsable de ces travaux et d'assumer ceux-ci ;

CONSIDÉRANT la réception de la résolution 2017.10.42 de l'O.T.J. St-Bernard Inc. ;

2017.11.33 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de demander à *Rénov'à'neuf* de transmettre sa facturation à et au nom de l'O.T.J. St-Bernard Inc. afin celle-ci en assume la responsabilité et de transmettre copie de la présente résolution à l'O.T.J. St-Bernard Inc.

e) Demandes de subvention 2018- Club FADOQ de St-Bernard / Maison des Jeunes /SPV / OTJ St-Bernard

Reporté à une prochaine séance.

12. Autres sujets

a) Proclamation – Journée mondiale de l'enfance – 20 novembre

CONSIDÉRANT que la Journée mondiale de l'enfance a été créée en 1954 et est célébrée chaque année le 20 novembre afin de promouvoir le respect et les droits des enfants ;

CONSIDÉRANT que le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959, de la Convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989 et, depuis 1990, l'anniversaire de l'adoption la Déclaration et de la Convention relative aux droits de l'enfant (Organisation des Nations unies) ;

CONSIDÉRANT que des municipalités et des MRC marqueront ensemble le 20 novembre comme Journée mondiale de l'enfance ;

CONSIDÉRANT la Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, ses objectifs et ses valeurs ;

CONSIDÉRANT l'importance de s'impliquer le plus tôt possible dans le développement des jeunes enfants dans le but d'assurer l'atteinte de leur plein potentiel et que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant ;

CONSIDÉRANT que les études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaissent qu'en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, c'est la qualité qui prime ;

2017.11.34 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 20 novembre la Journée mondiale de l'enfance.

b) Municipalité alliée contre la violence conjugale – Achat d'un drapeau

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains propose un achat groupé de drapeau « Municipalité alliée contra la violence conjugale » au coût de 95 $ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville s'est engagée à faire la promotion des « Douze jours contre la violence faite aux femmes » qui auront lieu entre le 25 novembre et le 6 décembre ;

2017.11.35 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat d'un drapeau « Municipalité alliée contre la violence conjugale » au coût de 95 $ plus les taxes applicables ;

DE HISSER ce drapeau durant les « Douze jours contre la violence faite aux femmes », soit entre le 25 novembre et le 6 décembre.

c) Priorités d'action – Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT QUE le comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains a convenu d'entreprendre une consultation auprès des municipalités afin d'identifier quelles sont les priorités d'actions du service de police pour 2017-2018 ;

2017.11.36 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer la MRC des Maskoutains ainsi que la lieutenant Guylaine Tremblay, directrice de la Sûreté du Québec MRC des Maskoutains, des priorités d'actions retenues par le conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville soit :

- Sécurité routière (Opération Respect – Respect des transits et vitesses par transport lourd sur tout le territoire) ;
- Sécurité dans les parcs (Patrouille et présence active au Parc François-Xavier-Desrosiers et au Parc-école au Petit-Vent – rue de l'École) ;
- Prévention (Transmettre des chroniques de prévention à publier dans le journal local Le Bermigeois).

d) Demande de don – Croix-Rouge canadienne

Les membres du conseil ne donnent pas suite à la demande de la Croix-Rouge canadienne puisque la Municipalité accorde déjà un don annuel à l'organisme.

e) Proclamation - Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate *Noeudvembre* – 19 novembre

ATTENDU qu'annuellement 4600 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 890 mourront de cette maladie ;

ATTENDU que 12 Québécois par jour recevront un diagnostic du cancer de la prostate ;

ATTENDU que *PROCURE* est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis exclusivement au Québec ;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population de Saint-Bernard-de-Michaudville au dépistage du cancer de la prostate ;

ATTENDU que la campagne de financement « Noeudvembre » de *PROCURE* offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre ;

2017.11.37 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de déclarer le 19 novembre comme la *Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate Noeudvembre*.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en octobre 2017 a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions

15. Levée de l'assemblée

2017.11.38 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 22 h 20.

LISTE DES COMPTES À PAYER EN NOVEMBRE 2017

1	Total des salaires	9 994,47 $
2	Rémunération président d'élection - S. Chaput	400,00 $
3	Rémunération secrétaire d'élection - G. Bureau	300,00 $
4	Guy Robert (frais déplacement et d'hébergement pour le congrès FQM)	
5	Sylvie Chaput (frais de déplacement réunion MRC 19-10-2017 + parcomètre)	31,05 $
6	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment)	1 040,52 $
7	G.E.S.T.I.M. (Modifications aux règlements d'urbanisme - Offre 2017-URB-319)	5 748,75 $
8	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100,00 $
9	Entreprise S. Gaudette (location entrepôt 1006.03 $)	1 006,03 $
10	Entreprise S. Gaudette (liaison système d'alarme 349, Principale)	124,17 $
11	Revenu Canada (DAS octobre)	1 481,98 $
12	Fond de l'information foncière (mutations)	12,00 $
13	Groupe Maskatel (interurbains)	2,53 $
14	Télébec	111,20 $
15	RIM (téléphone)	116,12 $
16	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76,35 $
17	Desjardins sécurité financière	1 294,66 $
18	Postes Canada (livraison journal et achat de timbres)	148,30 $
19	Matrec (1 collecte conteneur loisirs)	- $
20	Matrec (levée supplémentaire - conteneur loisirs)	76,97 $
21	Atelier Transition inc. (destruction de documents)	- $
22	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	592,25 $

23	Hydro-Québec - 349, rue Principale (garage)	- $
24	Hydro-Québec - 390, rue Principale	- $
25	Hydro-Québec - 902, rue des Loisirs	- $
26	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	- $
27	Petite caisse ( )	- $
28	RARC (consommation du 31-08-2017 au 02-10-2017)	7 153,50 $
29	RARC (travaux sur compteur au 485 Sarasteau, 747 Sarasteau, 404 Gagné)	105,00 $
30	RIAM (Matières recyclables)	814,78 $
31	RIAM (Matières organiques)	1 081,97 $
32	RIAM (Résidus domestiques)	2 071,13 $
33	RIAM (4e vers de la quote-part)	1 587,50 $
34	Surpresseur 4S inc. (préfiltre pour usine)	186,26 $
35	Sogetel (hébergement annuel site web)	149,41 $
36	Publicité Lettrapid (collant logo municipalité pour camion de voirie)	68,99 $
37	Fournitures de bureau Denis (papiers photocopieur)	94,09 $
38	Alarme JP Com (Liaison centrale 1 an - station de pompage)	303,39 $
39	Buropro Citation (contrat de service du photocopieur)	272,68 $
40	Buropro Citation (livre pour biblio)	30,35 $
41	Buropro Citation (livre pour biblio)	42,95 $
42	Buropro Citation (livre pour biblio)	56,54 $
43	André Claing (Sirop d'érable pour panier cadeau nouveaux résidents)	48,00 $
44	Les constructions André Claing (Rotoculteur terrain de balle - 22 août 2017)	57,49 $
45	Aquatech (assistance octobre 2017)	1 070,70 $
46	Vacuum Drummond (vidange des boues)	891,06 $
47	Ville de Saint-Hyacinthe (dossier cour municipale)	74,73 $
48	MRC des Maskoutains (mise à jour du rôle d'évaluation)	446,11 $
49	MRC des Maskoutains (projet prolongement réseau égout rue de l'École)	431,25 $
50	Lignes Maska (marquage de la chaussée - stationnement et zone piétonnière)	1 407,58 $
51	Léon Plante (achat d'un souffleur pour le tracteur)	5 691,26 $
52	Garage Morin (pose de pneu et entretien du camion et tracteur)	1 116,89 $
53	Audrey Fortier (achat de IPAD pour biblio)	506,92 $
54	Denis Gaudette (remboursement de taxes payées en trop)	40,42 $
55	Martin Gonthier (remboursement de taxes payées en trop)	134,81 $
56	Stéphane Palardy (remboursement de taxes payées en trop)	666,00 $
57	Geneviève Guillot (remboursement de taxes payées en trop)	46,85 $
58	Rona (peinture, quincaillerie)	257,90 $
59	Rona (bois)	66,74 $
60	Les Jardins d'Isabelle (entretien des aménagements paysagers)	255,24 $
61	Sonic (location bouteille pour le propane)	55,19 $
62	École Aux Quatre-Vents (Déclenchement du système d'alarme 11 octobre 2017)	98,00 $
63	Les soudures Jean-Louis Claing (plaques pour remorque loisirs)	352,79 $
64	OTJ St-Bernard (Fête de Noël)	2 000,00 $
65	Visa - Claude Joyal (huile pour tracteur)	133,68 $
66	Visa - Kiosque 38 (achat d'un étui téléphone inspecteur)	80,43 $
67	Visa (frais annuels)	60,00 $
68	Visa (breuvages, biscuits et bonbons Halloween)	101,11 $
69	Visa (stationnement MRC réunions inspecteur 12-10 er DG 19-10)	8,25 $
70	Visa (essence camion, tracteur, génératrice)	450,02 $
	Total des comptes à payer	**53 067,04 $**

Je soussignée Sylvie Chaput, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, directrice générale et secrétaire-trésorière